

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION



SIGMA  
GESTION

Nom du cabinet :



Code distributeur : Patrimonial.fr

**Société de Gestion :**

**SIGMA GESTION** (SA agréée AMF n° GP 04000041) • Capital : 370.366 €  
Siège social : 18 rue de la Pépinière 75008 Paris • RCS Paris B 477 810 535

**Dépositaire :**

**RBC INVESTOR SERVICES BANK France S. A.** • Capital : 72.240.000 €  
Siège social : 105 rue Réaumur – 75002 Paris • RCS PARIS : 479 163 305

## 1 ETAT CIVIL Souscripteur / Co-souscripteur (\* merci d'écrire en majuscules)

M.       Mme       Co-souscripteurs

### Souscripteur 1 (ou Monsieur)

### Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom\* \_\_\_\_\_  
 Nom de jeune fille\* \_\_\_\_\_  
 Prénom\* \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_  
 A\* \_\_\_\_\_ Dept \_\_\_\_\_  
 Nationalité\* \_\_\_\_\_  
 Email \_\_\_\_\_ Tel. \_\_\_\_\_  
 Adresse fiscale\* \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_

**Situation de famille :**

Célibataire       Divorcé(e)  
 Marié(e)       Veuf/Veuve  
 Pacsé(e)

**Régime matrimonial :**

Séparation de biens       Participation aux acquêts  
 Communauté réduite aux acquêts       ...  
 Communauté universelle

## 2 ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PARTS POUR BENEFICIER DES AVANTAGES FISCAUX

Réduction d'Impôt sur le Revenu

Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus pour les personnes physiques aux articles 199 terdecies-0 A, 885 0 V Bis, 150-0 A et 163 quinquies B du Code général des impôts ou, pour les personnes morales, à l'article 219 I-a du Code général des impôts, je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites pendant cinq années civiles complètes à compter de l'année suivant celle de la souscription pour une réduction IR.

- Je déclare (nous déclarons) être redevable(s) de l'IR et souhaiter bénéficier de la réduction d'IR ;
- Je déclare (nous déclarons) être fiscalement domicilié(e)s en France ;
- En matière de réduction d'IR, j'ai (nous avons) bien noté que les versements ouvrant droit à réduction d'IR au titre des revenus 2019 sont ceux effectués jusqu'au 31 décembre 2019 ;
- J'ai (nous avons) bien noté que les sommes ou valeurs distribuées par le Fonds seront immédiatement réinvesties et demeureront indisponibles pendant une durée d'au moins 5 années (commençant l'année suivant celle de la souscription au Fonds) ;
- Je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites au moins 5 années pour bénéficier de la réduction d'IR et j'ai bien compris qu'en cas de non-respect de cet engagement, la réduction d'impôt pourra être reprise ;
- Je déclare (nous déclarons) être informé(s) que moi-même, mes ascendants et descendants, mon conjoint, ses ascendants et descendants, ne doivent pas détenir ensemble, directement ou indirectement, plus de 10% des parts du fonds et plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent dans l'actif du Fonds ou détenus à ce taux au cours des six années précédant la souscription des parts.
- J'ai (nous avons) noté que le non-respect des engagements ou des conditions énoncées ci-dessus pourrait entraîner la remise en cause des avantages fiscaux.

## 3 DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

- Déclare adhérer au Fonds Commun de Placement dans l'Innovation AGRO RENDEMENT EVOLUTION et/ou au Fonds d'Investissement de Proximité RENDEMENT BIEN-ÊTRE EVOLUTION (le « Fonds ») en application de l'article L.214-8-1 dernier alinéa du Code monétaire et financier et avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur joint au présent Bulletin de Souscription et en particulier ses dispositions relatives aux conditions de rachat, le Règlement du Fonds étant par ailleurs tenu à ma disposition.
- Déclare que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.
- Reconnaiss que ma catégorisation de client est non-professionnelle.
- Reconnaiss que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'ont été remises conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du CMF.
- Reconnaiss que s'agissant de mes données personnelles, je suis informé(e) du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), visible sur le site internet [www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com) dans la rubrique « Informations réglementaires ».

Paraphe(s) :

 souscripteur       co-souscripteur

**FCPI AGRO RENDEMENT EVOLUTION**Code Isin : FR0013346657- Agrément AMF : 12/09/2018  
Minimum de souscription : 10 parts de 100 euros, soit 1 000 eurosJe souscris  parts X 100 euros la part =  euros [A]Je verse un montant de  % du montant investi [A] =  euros [B] Par chèque à l'ordre de **FCPI AGRO RENDEMENT EVOLUTION**Je verse un montant total de [A] + [B] =  euros ou virementJe verse un montant total de  €, qui comprend un montant de droits d'entrée de  €

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables. Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,66 % (TMFAM\_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,63 % (TMFAM\_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 9 ans.

 **FIP RENDEMENT BIEN-ÊTRE EVOLUTION**Code Isin : FR0013348539 - Agrément AMF : 12/09/2018  
Minimum de souscription : 10 parts de 100 euros, soit 1 000 eurosJe souscris  parts X 100 euros la part =  euros [A]Je verse un montant de  % du montant investi [A] =  euros [B] Par chèque à l'ordre de **FIP RENDEMENT BIEN-ÊTRE EVOLUTION**Je verse un montant total de [A] + [B] =  euros ou virementJe verse un montant total de  €, qui comprend un montant de droits d'entrée de  €

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables. Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,66 % (TMFAM\_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,63 % (TMFAM\_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 9 ans.

Pièces à joindre : copie d'une pièce d'identité recto-verso (*obligatoire*) – permis de conduire non accepté – et RIB**LIVRAISON**

Les parts correspondantes seront inscrites en nominatif pur auprès du Dépositaire et cela sans frais ni droits de garde.

OU  Je souhaite que ces parts soient livrées sur un compte titres spécifique. Veuillez joindre un Relevé de Compte Titres.**MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE « CARRIED INTEREST »**

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès maximum de 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le fonds.

Date d'approbation de la souscription obligatoire :

Lu et approuvé le \_\_ / \_\_ / 2019

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)



souscripteur



co-souscripteur

**LISTE DES AUTRES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT GÉRÉS PAR SIGMA GESTION  
ET LE POURCENTAGE DE LEUR ACTIF ÉLIGIBLE AU QUOTA ATTEINT À LA DERNIÈRE DATE CONNUE**

Dénomination	Date de création	% de l'actif éligible	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60 % de titres éligibles
FIP Croissance Grand Est 2	2006	46.57 % au 31/12/2017	30/06/2009
FIP Croissance Grand Est 3	2007	51.14 % au 31/12/2017	30/06/2010
FCPI Croissance Innova Plus 2	2007	52.12 % au 31/12/2017	30/06/2010
FIP Croissance Grand Est 4	2008	60.25 % au 31/12/2017	30/04/2011
FCPI Croissance Pouvoir d'Achat	2008	51.04 % au 31/12/2017	30/04/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna	2008	57.27 % au 31/12/2017	30/04/2011
FIP Croissance Grand Est 5	2009	67.39 % au 31/12/2017	31/12/2011
FIP Croissance Grand Ouest	2009	60.17 % au 31/12/2017	31/12/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna 2	2009	62.55 % au 31/12/2017	30/04/2011
FIP Sigma Gestion Fortuna 3	2010	80.64 % au 31/12/2017	30/04/2012
FIP France Investissement Pierre	2010	57.12 % au 31/12/2017	30/04/2012
FIP Foncièrement PME	2011	62.64 % au 31/12/2017	30/04/2013
FIP Convergence Fortuna 5.0	2011	100 % au 31/12/2017	30/04/2013
FCPR REBOND PIERRE	2011	100 % au 31/12/2017	31/08/2011
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE	2012	100 % au 31/12/2017	30/04/2014
FCPI Opportunités PME Europe N°2	2012	100 % au 31/12/2017	30/11/2014
FIP FRANCE INVESTISSEMENT PME	2012	76.25 % au 31/12/2017	30/11/2014
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE 2	2013	100 % au 31/12/2017	30/01/2016
FCPI Rebond Europe 2019	2013	100 % au 31/12/2017	31/07/2016
FCPI Rebond Europe 2020	2014	100 % au 31/12/2017	31/07/2017
FIP RENDEMENT BIEN ETRE	2014	100 % au 31/12/2017	30/06/2017
FCPI Rebond Europe 2021	2015	100 % au 31/12/2017	30/06/2018
FIP RENDEMENT BIEN ETRE n°2	2015	71.23 % au 31/12/2017	30/06/2018
FIP RENDEMENT BIEN ETRE n°3	2016	16.79 % au 31/12/2017	01/07/2019
FCPI EUROPPORTUNITE 2022	2016	91.61 % au 31/12/2017	01/07/2019
FIP AGRO RENDEMENT	2016	10.00 % au 31/12/2017	01/07/2020
FIP RENDEMENT BIEN ETRE n°4	2017	0% au 31/12/2017	30/06/2020

Pour toute question concernant les fonds, merci de bien vouloir contacter  
votre gestionnaire de patrimoine habituel :

Cachet du distributeur

**SIGMA GESTION**

18, rue de la Pépinière

75008 PARIS

Tel. : 01 47 03 98 42

[www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com)